



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Résultats du premier trimestre

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE – FAITS SAILLANTS POUR LE TRIMESTRE POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2022

DATÉ DU 4 MAI 2022

Le présent rapport pour le trimestre clos le 31 mars 2022, intitulé Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, fournit des mises à jour significatives à l'égard des activités commerciales, de la situation de trésorerie et des sources de financement de la Canada Vie par rapport à sa situation au 31 décembre 2021. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre a été préparé conformément à la rubrique 2.2.1 de l'Annexe 51-102A1, conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour les périodes closes le 31 mars 2022. Le lecteur est aussi prié de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la Canada Vie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et aux notes annexes, qui sont disponibles sous le profil de la compagnie à l'adresse www.sedar.com. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les objectifs liés au climat, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et aux synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des polices, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt),

la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. De plus, pendant que nous travaillons à l'atteinte de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes indépendants de la volonté de la Canada Vie pourraient freiner la réalisation de ces objectifs, notamment les degrés variables d'efforts de décarbonisation entre les économies, le besoin de politiques climatiques réfléchies partout dans le monde, l'amélioration et l'accroissement des données, les méthodologies raisonnablement validées, les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les défis relatifs à l'équilibre entre les objectifs d'émissions intermédiaires et une transition juste et ordonnée, ainsi que d'autres facteurs comme les obligations juridiques et réglementaires.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2021 de la Canada Vie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR), telles qu'elles sont définies dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « primes et dépôts », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS
Principales données financières consolidées
(en millions de dollars canadiens)

	Aux et pour les trimestres clos les		
	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Bénéfice			
Compte de participation	26 \$	(23) \$	25 \$
Détenteur d'actions ordinaires	717	730	652
Total du bénéfice net	743	707	677
Total des primes, montant net	13 329 \$	12 146 \$	11 948 \$
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	26 204	23 237	24 006
Honoraires et autres produits	864	887	824
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	12 124	10 371	10 128
Total de l'actif selon les états financiers	406 697 \$	426 404 \$	392 842 \$
Total de l'actif géré⁽¹⁾	478 762	503 423	466 149
Total de l'actif administré⁽¹⁾⁽²⁾	518 962	545 398	506 022
Surplus attribuable au compte de participation	3 051 \$	3 126 \$	2 856 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	25	26	24
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	21 063	21 277	20 420
Total des capitaux propres	24 139 \$	24 429 \$	23 300 \$
Ratio du TSAV⁽³⁾	119 %	124 %	123 %

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

⁽³⁾ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET DES TENSIONS GÉOPOLITIQUES

La pandémie de COVID-19 continue de perturber de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui se traduit par des pressions économiques persistantes. Bien que les gouvernements de différentes régions aient maintenant commencé à assouplir les restrictions mises en place, bon nombre de facteurs font en sorte de maintenir l'incertitude économique, y compris, sans s'y limiter, les suivants : la disponibilité et l'adoption des vaccins et l'incertitude entourant leur efficacité; l'émergence de variants de la COVID-19; la portée et le calendrier des mesures adoptées par les gouvernements et les banques centrales.

Les perspectives financières de la compagnie pour le reste de 2022 dépendront en partie de la durée et de l'intensité des effets de la pandémie de COVID-19, tel qu'il est indiqué ci-dessus. Les répercussions de la pandémie sur les résultats au chapitre de la mortalité, de la longévité, de l'invalidité et sur les résultats en matière de sinistres au cours des périodes futures demeurent incertaines et pourraient différer selon les régions et les secteurs d'activité. La compagnie continue d'exercer une surveillance active des événements et des informations et, jusqu'ici, les incidences nettes ont été modestes en raison de la diversité des activités de la compagnie. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité en offrant une gamme diversifiée de produits d'assurance, de rentes et de produits axés sur le revenu à honoraires, de même que des solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers, le cas échéant.

Les marchés des capitaux mondiaux sont demeurés volatils au premier trimestre de 2022, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et des sanctions et répercussions économiques qui en ont découlé. Les marchés des capitaux sont vulnérables dans le contexte des tensions géopolitiques soutenues et, par conséquent, les perspectives à court et à moyen terme demeurent très incertaines.

La compagnie continue de surveiller les effets potentiels du conflit, y compris les incidences financières, qui pourraient nuire aux efforts déployés par les banques centrales pour contrer l'inflation, qui est déjà élevée notamment en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie, l'augmentation des risques liés à l'informatique et les risques liés aux perturbations subies par les principaux fournisseurs. Ces facteurs pourraient tous avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la compagnie.

La diversification des activités de la compagnie, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie, fait en sorte que cette dernière est bien positionnée pour faire face au contexte actuel et pour profiter des occasions qui se présenteront. La Canada Vie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à gérer ses activités tout au long de la reprise et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans ce nouvel environnement.

FAITS NOUVEAUX

- Le 1^{er} janvier 2022, Excel gestion privée et Services d'investissement Quadrus ltée ont fusionné en une seule société, les Services d'investissement Quadrus ltée. Cette fusion en un seul courtier assurera une application uniforme des processus et des contrôles, ce qui comprend notamment de nouveaux processus liés à la mise en œuvre des Réformes axées sur le client.
- Après le premier trimestre de 2022, soit le 4 avril 2022, la Canada Vie et SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) ont lancé SecurePak, une offre groupée qui réunit les prestations d'assurance de la Canada Vie et les services d'évaluation des demandes de règlement de soins de santé et dentaires de SécurIndemnité. SecurePak offre aux promoteurs de régimes l'avantage d'un traitement modernisé des demandes de règlement grâce à SécurIndemnité et à la sécurité des produits mis en commun de la Canada Vie pour les groupes de petite taille comptant de 25 à 200 participants de régimes.
- Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue par Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie. La nouvelle compagnie d'assurance vie devrait être créée en 2022. La compagnie a engagé des coûts de transaction de 3 M\$ (6 M\$ engagés à ce jour) liés à cette entente au cours du premier trimestre de 2022. L'entente de coentreprise est assujettie aux approbations réglementaires et aux processus d'autorisation habituels.
- Au cours du premier trimestre de 2022, Canada Life U.K. a annoncé le lancement de son portail remanié de finance immobilière destiné aux conseillers, un portail personnalisé et convivial qui permet aux conseillers d'obtenir des devis, de soumettre des demandes et de suivre l'avancement des dossiers. Cette technologie intègre les systèmes de la compagnie aux outils d'approvisionnement de tiers, en plus d'offrir aux conseillers un accès simplifié. De plus, le programme Simplified Platform a lancé Customer Online Access, ce qui marque la réalisation d'un engagement important que les activités de gestion du patrimoine avaient pris à l'égard des relations avec les principaux conseillers.
- Canada Life Asset Management a appuyé un plan de revitalisation dans le nord de l'Angleterre et a convenu de financer l'aménagement de deux immeubles de bureaux de catégorie A pour un montant de 75 M£.
- Au premier trimestre de 2022, l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques a continué d'accroître sa présence à l'échelle internationale et a conclu une convention de réassurance de prêts hypothécaires avec une compagnie d'assurance en Israël. De plus, la compagnie a continué d'accroître sa présence sur le marché de l'assurance maladie aux États-Unis et a ainsi conclu un certain nombre de conventions de réassurance durant le trimestre.

BÉNÉFICE NET

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Attribuable au compte de participation			
Bénéfice net avant les participations des titulaires de polices	391 \$	329 \$	377 \$
Participations des titulaires de polices	365	352	352
Total attribuable au compte de participation	26 \$	(23) \$	25 \$
Détenteur d’actions ordinaires			
Exploitation canadienne	271 \$	326 \$	283 \$
Exploitation européenne	244	264	211
Solutions de gestion du capital et des risques	173	140	156
Exploitation générale	29	—	2
Total – détenteur d’actions ordinaires	717 \$	730 \$	652 \$
Total du bénéfice net	743 \$	707 \$	677 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le bénéfice net a totalisé 743 M\$, comparativement à 677 M\$ il y a un an.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation, après le versement des participations des titulaires de polices de 365 M\$ au premier trimestre de 2022 et de 352 M\$ au trimestre correspondant de l’exercice précédent, s’est chiffré à 26 M\$, comparativement à un bénéfice net de 25 M\$ il y a un an.

Bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires (le bénéfice net) s’est établi à 717 M\$, en hausse par rapport à 652 M\$ pour la période correspondante de 2021, principalement en raison de la hausse des marchés boursiers, en moyenne, dans tous les territoires, et des modifications de certaines estimations liées à l’impôt. La compagnie a également enregistré des résultats favorables au chapitre de la mortalité, ainsi qu’une hausse des honoraires par rapport au premier trimestre de 2021 au sein de l’exploitation européenne, des résultats moins défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne les activités d’assurance vie et une incidence favorable des nouvelles affaires dans l’unité d’exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. L’augmentation a été partiellement contrebalancée par les résultats défavorables au chapitre de la morbidité, par l’incidence des nouvelles affaires au sein de l’exploitation canadienne, par les résultats moins favorables au chapitre des rentes au sein de l’exploitation européenne, ainsi que par l’apport défavorable de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction.

Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction

Au cours du premier trimestre de 2022, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence négative de 9 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 5 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent et à une incidence positive de 21 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l’exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l’égard des rentes, principalement, a eu une incidence négative de 8 M\$ sur le bénéfice net. Pour l’unité d’exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, l’incidence négative sur le bénéfice net s’est chiffrée à 1 M\$.

Incidences liées aux marchés

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 31 mars 2022 ont augmenté de 17 % au Canada (indice S&P TSX), de 16 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 12 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 9 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) par rapport à la période correspondante de 2021. À la clôture du premier trimestre de 2022, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 3 % au Canada et de 2 % au Royaume-Uni, ainsi que des baisses de 9 % dans la grande région européenne et de 5 % aux États-Unis, par rapport au 31 décembre 2021.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 9 M\$ sur le bénéfice net au premier trimestre de 2022 (incidence négative de 22 M\$ au premier trimestre de 2021), reflétant principalement l'incidence négative des fluctuations des marchés boursiers sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt ont augmenté en 2022, ce qui a eu une incidence modeste sur le bénéfice net. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2022.

Devises

Au cours du premier trimestre de 2022, les taux de change moyens de la livre sterling et de l'euro ont diminué par rapport au premier trimestre de 2021, tandis que celui du dollar américain était comparable. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 16 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 décembre 2021 au 31 mars 2022, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros ont diminué. Les fluctuations des taux du marché en vigueur à la fin de la période ont donné lieu à une perte de change latente après impôt de 462 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes. Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Au premier trimestre de 2022, l'incidence sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires des placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, a été négligeable (incidence défavorable nette de 1 M\$ au premier trimestre de 2021). Par ailleurs, en ce qui a trait à l'actif investi n'ayant pas subi de perte de valeur, la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 6 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 4 M\$ au premier trimestre de 2021), principalement en raison des baisses des notations de diverses obligations de sociétés.

Les répercussions négatives des baisses de notations pourraient être plus importantes dans les périodes futures si les économies qui sont actuellement ouvertes étaient fermées ou restreintes en raison de la résurgence des cas de COVID-19 ou si les tensions géopolitiques avaient une incidence significative sur les économies.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le premier trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire était de 8,3 %, comparativement à 11,5 % pour le premier trimestre de 2021.

Au premier trimestre de 2022, la compagnie avait un taux d'imposition effectif global de 4,5 %, comparativement à 8,6 % au premier trimestre de 2021. La diminution du taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2022 est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Après le 31 mars 2022, soit le 7 avril 2022, le gouvernement fédéral du Canada a présenté son budget pour 2022. Le budget prévoyait une augmentation permanente de 1,5 % du taux d'imposition sur la portion du bénéfice imposable excédant 100 M\$ pour les banques et les compagnies d'assurance canadiennes, ainsi qu'un dividende pour la relance du Canada, au titre duquel un impôt de 15 % sur le bénéfice imposable canadien supérieur à 1 G\$ pour l'année d'imposition 2021 sera payable en versements égaux sur cinq ans. La compagnie ne s'attend pas à ce que ces annonces budgétaires aient une incidence significative sur sa situation financière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2022.

TOTAL DES PRIMES, MONTANT NET, PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS
Total des primes, montant net

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Exploitation canadienne	3 417 \$	4 114 \$	3 196 \$
Exploitation européenne	1 271	1 042	944
Solutions de gestion du capital et des risques	7 293	7 205	7 447
Exploitation générale	1 348	(215)	361
Total des primes, montant net	13 329 \$	12 146 \$	11 948 \$

Primes et dépôts⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Exploitation canadienne	8 091 \$	7 918 \$	7 675 \$
Exploitation européenne	9 472	8 329	8 523
Solutions de gestion du capital et des risques	7 293	7 205	7 447
Exploitation générale	1 348	(215)	361
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	26 204 \$	23 237 \$	24 006 \$

Souscriptions⁽²⁾⁽³⁾

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Exploitation canadienne	4 304 \$	4 881 \$	4 733 \$
Exploitation européenne	8 840	7 240	7 314
Total des souscriptions⁽²⁾⁽³⁾	13 144 \$	12 121 \$	12 047 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Primes et dépôts

Pour le premier trimestre de 2022, les primes et dépôts ont augmenté de 2,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 26,2 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de produits de rentes et des dépôts des fonds distincts au sein de l'exploitation européenne.

Souscriptions

Au premier trimestre de 2022, les souscriptions ont augmenté de 1,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 13,1 G\$. L'augmentation découle principalement de la hausse des souscriptions de produits de rentes et de prêts hypothécaires rechargeables, ainsi que de l'augmentation des souscriptions de produits de gestion de patrimoine au sein de l'exploitation européenne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits collectifs de gestion du patrimoine et d'assurance sur le marché des grandes affaires et des produits individuels de fonds communs de placement au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises au sein de l'exploitation européenne. Les souscriptions sur le marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Exploitation canadienne	500 \$	509 \$	454 \$
Exploitation européenne	354	364	353
Solutions de gestion du capital et des risques	2	2	2
Exploitation générale	8	12	15
Total des honoraires et autres produits	864 \$	887 \$	824 \$

Pour le premier trimestre de 2022, les honoraires et autres produits ont augmenté de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 864 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif administré moyen, qui découle de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la solidité des flux de trésorerie nets au sein de l'exploitation canadienne.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF
Actif administré⁽¹⁾

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Actif		
Actif investi	144 670 \$	152 204 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	8 694	8 744
Autres actifs	24 315	24 956
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	229 018	240 500
Total de l'actif	406 697	426 404
Autres actifs administrés ⁽²⁾	72 065	77 019
Total de l'actif géré⁽¹⁾	478 762	503 423
Autres actifs administrés ⁽²⁾⁽³⁾	40 200	41 975
Total de l'actif administré⁽¹⁾⁽³⁾	518 962 \$	545 398 \$

⁽¹⁾ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁽³⁾ Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

Au 31 mars 2022, le total de l'actif administré avait diminué de 26,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 519,0 G\$, essentiellement en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt ainsi que des marchés boursiers et des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par la croissance des nouvelles affaires, surtout en ce qui concerne les autres actifs administrés.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 mars 2022		31 décembre 2021	
	\$	%	\$	%
Ontario	1 067	55	1 089	55
Québec	347	18	353	18
Saskatchewan	104	5	106	5
Alberta	98	5	101	5
Terre-Neuve	79	4	81	4
Colombie-Britannique	74	4	77	4
Nouveau-Brunswick	61	3	62	3
Manitoba	55	3	56	3
Nouvelle-Écosse	48	3	49	3
Autres	5	—	5	—
Total	1 938 \$	100 %	1 979 \$	100 %

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 84 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 16 % (16 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2021). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 mars 2022 (21 ans au 31 décembre 2021).

PASSIF
Total du passif

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	142 963 \$	150 530 \$
Actions privilégiées	1 000	1 000
Autres passifs du fonds général	9 577	9 945
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	229 018	240 500
Total	382 558 \$	401 975 \$

Le total du passif a diminué de 19,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, passant ainsi à 382,6 G\$ au 31 mars 2022.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont diminué de 7,6 G\$, principalement en raison des ajustements de la juste valeur et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des nouvelles affaires.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 11,5 G\$, principalement en raison de la diminution nette de la valeur de marché des placements de 9,7 G\$ et de l'incidence défavorable des fluctuations des devises de 5,6 G\$. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par des dépôts nets de 2,0 G\$ et par les profits en capital réalisés sur les placements, montant net, de 1,0 G\$ et les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 0,7 G\$.

CAPITAUX PROPRES

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 31 mars 2022, 2 407 384 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 884 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 384 actions d'une valeur de 7 884 M\$ au 31 décembre 2021).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires

Au 31 mars 2022, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 24,1 G\$, contre 24,4 G\$ au 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable aux autres éléments de bénéfice global (de perte globale), qui comprenaient des pertes de change latentes à la conversion des investissements nets dans les établissements à l'étranger de 0,5 G\$, ainsi que des pertes latentes sur les actifs disponibles à la vente de 0,3 G\$ découlant de l'augmentation des rendements des obligations. La diminution a été partiellement contrebalancée par les réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de 0,3 G\$, qui sont également comprises dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale).

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL
LIQUIDITÉS
Total des actifs liquides

	31 mars 2022		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	3 777 \$	21 \$	3 756 \$
Obligations à court terme ⁽²⁾	2 531	908	1 623
Total partiel	6 308 \$	929 \$	5 379 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ⁽²⁾	39 750 \$	10 271 \$	29 479 \$
Obligations de sociétés ⁽²⁾	50 670	20 586	30 084
Actions ⁽¹⁾	13 107	1 114	11 993
Prêts hypothécaires ⁽¹⁾	23 337	20 040	3 297
Total partiel	126 864 \$	52 011 \$	74 853 \$
Total	133 172 \$	52 940 \$	80 232 \$
31 décembre 2021			
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	3 271 \$	21 \$	3 250 \$
Obligations à court terme ⁽³⁾	3 464	1 470	1 994
Total partiel	6 735 \$	1 491 \$	5 244 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ⁽³⁾	44 604 \$	10 675 \$	33 929 \$
Obligations de sociétés ⁽³⁾	53 261	20 332	32 929
Actions ⁽¹⁾	13 252	1 025	12 227
Prêts hypothécaires ⁽¹⁾	23 113	19 707	3 406
Total partiel	134 230 \$	51 739 \$	82 491 \$
Total	140 965 \$	53 230 \$	87 735 \$

⁽¹⁾ Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2022.

⁽²⁾ Au 31 mars 2022, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 93,0 G\$. Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2022.

⁽³⁾ Se reporter à la note 8ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 31 mars 2022, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 5,4 G\$ (5,2 G\$ au 31 décembre 2021) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 74,9 G\$ (82,5 G\$ au 31 décembre 2021). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes. Les filiales de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation	841 \$	2 215 \$
Financement	(571)	(419)
Investissement	320	(1 745)
	590	51
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(84)	(46)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	506	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 271	3 105
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 777 \$	3 110 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au premier trimestre de 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 506 M\$ par rapport au 31 décembre 2021. Au cours du premier trimestre de 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 841 M\$, une baisse de 1 374 M\$ par rapport au premier trimestre de 2021. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 571 M\$ et ont servi au paiement des dividendes sur actions ordinaires. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les entrées nettes de trésorerie liées aux placements se sont établies à 320 M\$ par rapport à des sorties nettes de trésorerie de 1 745 M\$ au premier trimestre de 2021.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour la principale filiale en exploitation canadienne de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV au 31 mars 2022 de la Canada Vie était de 119 % (124 % au 31 décembre 2021).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV	31 mars 2022	31 déc. 2021
Capital de première catégorie	12 038 \$	12 584 \$
Capital de deuxième catégorie	4 484	4 417
Total du capital disponible	16 522	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	11 790	13 225
Total des ressources en capital	28 312 \$	30 226 \$
Capital requis	23 745 \$	24 323 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	119 %	124 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

Le ratio du TSAV a diminué de cinq points au cours du trimestre. Cette réduction s'explique principalement par l'augmentation significative des taux d'intérêt au cours du trimestre, qui s'est traduite par une diminution de la juste valeur des marges actuarielles (provisions pour écarts défavorables) prise en compte dans la composante provision d'excédent du total des ressources en capital du TSAV. L'application progressive de l'incidence de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord a donné lieu à une augmentation du ratio TSAV d'environ un point. La modification du scénario a été réalisée au cours du quatrième trimestre de 2021 et se traduira en une hausse de six points qui fera l'objet d'un lissage au cours des six prochains trimestres.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV peut donner lieu à une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul permettant le lissage des produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La dernière modification du scénario de risque de taux d'intérêt que la compagnie applique pour l'Amérique du Nord date du quatrième trimestre de 2021. En raison de la modification du scénario, une approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation continuera d'être appliquée sur les quatre prochains trimestres. En supposant que la compagnie conserve le scénario actuel, ce qui est probable étant donné la hausse des taux d'intérêt, le calcul de lissage devrait donner lieu à une augmentation du ratio du TSAV de la Canada Vie d'environ un point par trimestre au cours des quatre prochains trimestres.

Si nous revenions au scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV le plus défavorable appliqué antérieurement, la compagnie estime que le ratio du TSAV augmenterait, pour cet élément seulement, d'environ un point par trimestre pour les six trimestres suivants, selon le calcul de lissage pour les produits d'assurance avec participation.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 mars 2022 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 mars 2022			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(1) point	0 point	0 point	(2) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et profite des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie, y compris les marges actuarielles comprises dans la provision d'excédent. Toutefois, aux fins du TSAV, des taux d'intérêt fixes sont utilisés pour le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles, ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

	31 mars 2022	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(3) points	3 points

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a publié un préavis, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, confirmant le calcul de lissage pour le risque de taux d'intérêt pour les polices avec participation et fournissant des précisions sur le capital disponible pour certains blocs de polices avec participation. Le préavis demeurera en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 2023, où il sera par la suite intégré à la ligne directrice sur le TSAV.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice provenant des contrats d'assurance et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière du rapport de gestion annuel de 2021 de la compagnie.

Au cours du quatrième trimestre de 2021, la compagnie a participé à la consultation publique du BSIF portant sur son étude d'impact quantitative pour IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*. La compagnie continue de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur pendant que le BSIF finalise les adaptations relatives aux normes comptables IFRS 17 et IFRS 9 en ce qui concerne la ligne directrice sur le TSAV pour 2023. La compagnie travaillera également avec le BSIF sur ses développements concernant les exigences futures relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Au cours du premier trimestre de 2022, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie, y compris les risques (financiers, opérationnels, réglementaires et autres risques) liés à la pandémie de COVID-19, et aux tensions géopolitiques.

Se reporter au rapport de gestion annuel de 2021 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les modifications apportées aux normes IFRS en 2022 n'ont pas eu d'incidence importante sur la compagnie. De plus, en raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures ne devrait avoir d'incidence sur la compagnie, y compris IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, outre les informations fournies à cet égard dans le rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2021.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. La compagnie s'attend à ce que ses passifs relatifs aux contrats d'assurance, y compris la marge sur services contractuels, augmentent au moment de l'adoption. La comptabilisation des passifs au titre de la marge sur services contractuels aura également pour effet de réduire le surplus cumulé au moment de la transition à IFRS 17. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial, mais cette modification n'aura pas d'incidence sur les facteurs financiers des entreprises touchées ni sur le modèle économique de la compagnie. La compagnie continue de faire progresser la mise en œuvre de son plan et se conformera à la norme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023.

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;
- la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. Bien qu'elle ne s'attende pas à ce que l'adoption entraîne une variation significative du niveau de l'actif investi ni une augmentation significative de la volatilité du bénéfice, la compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2022.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux PCGR utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (qui correspondent au montant net des primes reçues selon les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Total des primes, montant net	13 329 \$	12 146 \$	11 948 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) ⁽¹⁾	6 725	6 542	6 155
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	1 175	893	859
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 975	3 656	5 044
Total des primes et dépôts	26 204 \$	23 237 \$	24 006 \$

⁽¹⁾ Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9b) des états financiers intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2022.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, les autres actifs gérés et les autres actifs administrés.

Actif administré

	31 mars 2022	31 déc. 2021	31 mars 2021
Total de l'actif selon les états financiers	406 697 \$	426 404 \$	392 842 \$
Autres actifs gérés	72 065	77 019	73 307
Total de l'actif géré	478 762	503 423	466 149
Autres actifs administrés ⁽¹⁾	40 200	41 975	39 873
Total de l'actif administré⁽¹⁾	518 962 \$	545 398 \$	506 022 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction** – Conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF intitulée *Divulgation des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie)*, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction correspond à l'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des hypothèses et des méthodes actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs. Dans la présentation des sources de bénéfices, les mesures prises par la direction comprennent le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises, ainsi que les coûts de transaction liés aux acquisitions. Le rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) présente le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises et les coûts de transaction liés aux acquisitions séparément de la révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de la compagnie, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
Dollar américain	1,27	1,27
Livre sterling	1,70	1,75
Euro	1,42	1,53

- **Incidences liées aux marchés sur les passifs** – Il s’agit de l’incidence sur le bénéfice net découlant de l’incidence directe des cours des actions et des taux d’intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d’assurance et d’investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d’impôt différé connexes, qui comprend :
 - l’incidence de l’inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l’incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - l’incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d’assurance;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d’assurance et d’investissement et sur les passifs d’impôt différé, y compris ceux qui découlent de l’écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s’ils sont en bonne santé financière et s’ils respectent leurs exigences.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d’assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d’assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l’expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d’anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l’actif des fonds communs de placement exclusifs, des fonds négociés en bourse (FNB) et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d’autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n’ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

CONVERSION DES DEVISES

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021
Dollar américain					
Bilan	1,25 \$	1,27 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,26 \$
Produits et charges	1,27 \$	1,26 \$	1,26 \$	1,23 \$	1,27 \$
Livre sterling					
Bilan	1,64 \$	1,71 \$	1,71 \$	1,71 \$	1,73 \$
Produits et charges	1,70 \$	1,70 \$	1,74 \$	1,72 \$	1,75 \$
Euro					
Bilan	1,38 \$	1,44 \$	1,47 \$	1,47 \$	1,47 \$
Produits et charges	1,42 \$	1,44 \$	1,48 \$	1,48 \$	1,53 \$

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers, sont accessibles sur www.sedar.com.



Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

100, rue Osborne Nord

Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION^{MC}

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460A-Z 01/22